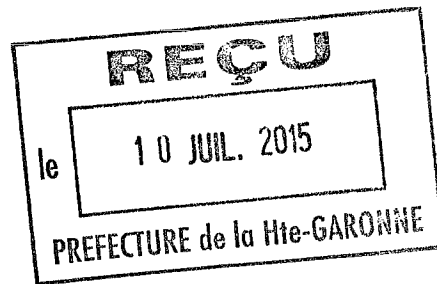


D.2015.07.08.11.2



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 08 Juillet 2015

11- COMMUNICATION

11.2 - Sortie de titres de transport dans le cadre d'opérations événementielles de Tisséo-SMTC

L'an deux mille quinze, le huit juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, M. TRAUTMANN.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, MOUDENC, RAYNAL, MME TRAVAIL-MICHELET.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Monsieur le Président expose que dans le cadre d'opérations de relations publiques de Tisséo-SMTC (événementiels, accueil de délégations, conférences de presse, partenariats ponctuels...), il convient d'assurer la sortie de titres de transport.

Ces titres seront remis lors de ces opérations afin de promouvoir le réseau de transport en commun métro, tram, bus Tisséo.

Aussi, Tisséo-SMTC s'engage à assurer la sortie de titres de transport :

- 500 pass journée (valeur commerciale : 5€50 l'unité),
- 200 titres 10 déplacements (valeur commerciale : 13€40),
- 500 titres tribu (valeur commerciale : 5€50 l'unité),
- 2000 titres 2 déplacements, (valeur commerciale : 3€10 l'unité),
- 2000 titres 1 déplacement (valeur commerciale : 1€60 l'unité).

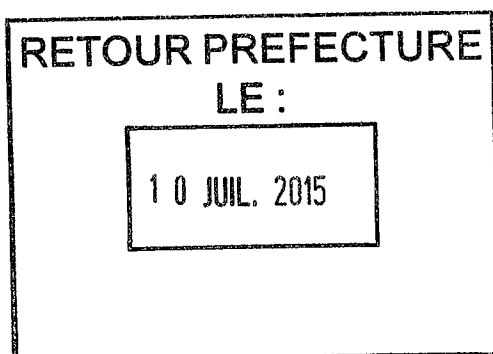
Non recette sortie titres de transport : 17 580 €

*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la sortie de titres de transport destinés à être remis dans le cadre d'opérations de relations publiques de Tisséo-SMTC (événementiels, accueil de délégations, conférences de presse, partenariats ponctuels...).

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES